APHRODISIAQUES

BERNARD, E.E.

1908

WELLCOME LIBRARY

Pam (H)

BERNARD

X65476

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1907-1908 N° 85

ESSAI

SUR

L'HISTORIQUE

DES PRINCIPAUX

MÉDICAMENTS APHRODISIAQUES

OU PRÉTENDUS TELS

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.
LA FONTAINE *(L'âne et le petit chien)*.

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le 31 Janvier 1908

PAR

Etienne-Emile BERNARD

Né à Beaucourt (Haut-Rhin), le 19 mars 1884.

Élève du Service de Santé de la Marine

Examinateurs de la Thèse :

MM.	LAYET	professeur	*Président.*
	MOUSSOUS	professeur ...	*Juges.*
	RONDOT	agrégé.....	
	GAUTRELET	agrégé.....	

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

BORDEAUX

IMPRIMERIE DU MIDI, E. TRÉNIT

91 — Rue Porte-Dijeaux — 91

1908

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux

M. PITRES..... Doyen. | M. DE NABIAS..... Doyen honoraire.

PROFESSEURS

MM. DUPUY..... } Professeurs honoraires.
MASSE..... }

	MM.		MM.
Clinique interne.....	PICOT. PITRES.	Chimie.....	BLAREZ.
Clinique externe.....	DEMONS. LANELONGUE.	Histoire naturelle ...	GUILLAUD.
Pathologie et thérapeutique générales.	VERGELY.	Pharmacie.....	DUPOUY.
Thérapeutique.....	ARNOZAN.	Matière médicale....	DE NABIAS.
Médecine opératoire.	VILLAR.	Médecine expérimentale.....	FERRÉ.
Clinique d'accouchements.....	LEFOUR.	Clinique ophtalmologique.....	BADAL.
Anatomie pathologique.....	COYNE.	Clinique chirurgicale infantile et orthopédie.....	DENUCÉ.
Anatomie.....	GENTES (chargé).	Clinique gynécologique	BOURSIER.
Anatomie générale et histologie.....	VIAULT.	Clinique médicale des maladies des enfants	MOUSSOUS.
Physiologie.....	JOLYET.	Chimie biologique...	DENIGÈS.
Hygiène.....	LAYET.	Physique pharmaceutique.....	SIGALAS.
Médecine légale.....	L. LANDE.	Pathologie exotique.	LE DANTEC.
Physique biologique et électricité médicale	BERGONIÉ.		

PROFESSEURS ADJOINTS:

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques..... MM. DUBREUILH.
Clinique des maladies des voies urinaires..... POUSSON.
Clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez.... MOURE.
Clinique des maladies mentales..... REGIS.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

SECTION DE MÉDECINE *(Pathologie interne et Médecine légale.)*

MM. MONGOUR. | MM. ABADIE.
CABANNES. | CRUCHET.
VERGER. |

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe { MM. BÉGOUIN. VENOT. GUYOT. | Accouchements. { MM. ANDERODIAS. PERY.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie..... { MM. GENTES. CAVALIÉ. | Physiologie..... MM. GAUTRELET.
Histoire naturelle. { BEILLE. MANDOUL.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Chimie..... MM. BENECH. | Pharmacie..... { MM. BARTHE. LABAT.

COURS COMPLÉMENTAIRES :

Pathologie interne..... MM. RONDOT.
Accouchements..... PERY.
Physiologie..... GAUTRELET.
Ophtalmologie..... LAGRANGE.
Clinique dentaire..... CAVALIÉ.

Le Secrétaire de la Faculté : LEMAIRE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE
333399

J'ai écrit cet essai sans autre prétention que de n'en point avoir et c'est sans prétention que je le dédie à mon frère, Paul Bernard et à mon oncle, Emile Schœudœrffer et à tous mes amis.

Qu'il me soit permis de remercier mon président de thèse, de l'honneur qu'il me fait ; de remercier M. le Professeur agrégé Gautrelet, M. le Docteur Julg, de Beaucourt, M. le Docteur Frèche, de Bordeaux, du bienveillant intérêt qu'ils m'ont si aimablement témoigné.

Qu'il me soit permis, enfin, de rendre hommage à toutes les sympathies que j'ai pu rencontrer à Bordeaux : je leur dois trois années charmantes.

L'exode colonial qui nous réclame nous disséminera bientôt, mais ce sera toujours avec une émotion très sincère et très intime que j'évoquerai les figures absentes et les heures disparues.

WELLCOME LIBRARY
Pam (H)
BERNARD

PRÉFACE

« Les médicaments aphrodisiaques sont ceux qui excitent au plaisir de l'amour (1). »

De tels plaisirs ayant existé de tout temps, on pense naturellement que le problème n'est pas né d'hier de remplir les carquois, de bander les arcs et de faire naître, dans les arrière-saisons génitales, des étés de la Saint-Martin.

Il est à remarquer, en effet, que la plupart des races primitives ont songé à rechercher des aphrodisiaques, poussées par le penchant naturel de leurs instincts à trouver des médicaments capables d'accroître leur pouvoir génital, ou de le faire apparaître s'il lui arrivait de faire défaut.

Il dut en être ainsi à l'orée de toutes les grandes civilisations, aux époques les plus reculées où se perdent la légende et l'histoire. Nous pouvons, du moins, arriver à cette déduction d'après ce que nous constatons aujourd'hui même chez ceux qu'on peut appeler les primitifs, c'est-à-dire chez les peuplades plus ou moins avancées qu'on trouve encore sur certains points du globe ; car cette humanité bégayante et, en quelque sorte, à l'état d'enfance, nous figure assez bien ce que purent être nos ancêtres.

A la Guadeloupe, les indigènes usent d'une essence spéciale, le « bois bandé », dont le nom est suffisamment expressif.

Ils l'emploient en macération dans de l'eau et lui attribuent un pouvoir considérable, ainsi qu'en témoigne la phrase

(1) Ricord. Article *Aphrodisiaques*, Dictionnaire de Jaccoud.

d'un petit nègre, entendue à la Guadeloupe et rapportée par mon excellent ami Blandin :

« En pas çave sa ti cécé ba moin boué, mais tous les soué, moin obligé fouté y a di bi dap, un ti coup en bas lombric ; ay ché ! ba moin bois bandé là encor ! (1) »

Ils emploient aussi la corne de cerf sous le nom de « con' de fesse », dans les mêmes conditions et en vue du même résultat.

De même, les Polynésiens attribuent aujourd'hui encore, une valeur aphrodisiaque à leur boisson favorite, le Kawa Kawa.

Notre ami, le Docteur Alfred Penaud, de la Marine, nous raconte dans son aimable travail sur ce sujet, les propriétés recherchées par les indigènes amoureux, dans l'emploi de cette boisson. Beaucoup de Polynésiens, à Tahiti en particulier, usent d'une espèce de Kawa spécial, l'« Avini Uté », qui aurait le pouvoir de donner des rêves érotiques. « Quand on a bu de l'Avini Uté, disait à Cuzent un indigène de Tahiti, on songe beaucoup avec Vahiné (les femmes) ».

Cuzent avait d'ailleurs cru observer que le Kawa était un aphrodisiaque de nature spéciale, il agirait en déterminant un état particulier d'excitation des centres nerveux (anacréontisme) et non pas en action directe sur l'appareil génital (priapisme). Qu'il nous soit permis enfin, de rappeler que, comme le kawa kawa, la cantharide et la térébenthine ont été employées comme antiblennorragiques et comme aphrodisiaques.

La conclusion de cette parenthèse, peut-être un peu longue, est, que les médicaments aphrodisiaques existent encore chez les peuplades les plus frustes, les plus incultes, comme ils ont dû exister aux époques les plus lointaines.

(1) *Traduction.* — « Moi pas savoir ce que la petite cécé (petite femme) me donne à boire, mais tous les soirs moi obligé lui donner un petit coup sous le nombril. Ayché ! (exclamation de volupté) donne-moi encore du bois bandé.

Aussi, l'on est bien étonné de voir que pendant des siècles les médecins abandonnent presque entièrement aux prêtres, mages, magiciens, magiciennes, sorciers et sorcières, cette thérapeutique si étroitement liée à la conservation de l'espèce et à la prospérité de la race.

Quelle fut la cause de cette réserve? Tout d'abord le médecin a craint longtemps de hasarder son bonnet carré et sa robe noire sur ce terrain où tant de jupes sont troussées, tant de bonnets jetés par dessus les moulins. Il s'est abstenu plutôt que de compromettre par des libertés de pensée ou de langage la dignité de son sacerdoce; car ce n'est pas d'hier non plus qu'on répète que la médecine est un sacerdoce. Et puis, il est probable qu'en la matière, la confiance populaire alla plutôt au prêtre et au sorcier : les impuissants, pauvres honteux de la médecine au même titre que les vénériens, ont toujours redouté la sévérité du médecin; ils allaient autrefois au sorcier comme ils vont aujourd'hui au pharmacien.

D'autre part, le sorcier détient le prestige de l'émotion et l'émotion joue ici un rôle capital.

La fonction génitale a toujours eu des caprices qui résistent « à toute sollicitation mentale ou manuelle » (1) et pendant très longtemps les malheureux qui en souffraient pensèrent qu'une volonté supérieure se substituait à la leur. Qu'ils appelassent cette volonté supérieure démon ou puissance astrale, c'est naturellement plutôt le sorcier que le médecin qu'ils allèrent trouver. En effet : « A mal étrange, remède étrange », et le sorcier sut de tout temps ajouter à l'action directe des remèdes l'action indirecte de l'émotion qui émanait des rites étranges de leur préparation.

Avant d'aborder la succession des médicaments aphrodisiaques, leur apparition, leur fortune passagère ou durable, on peut se demander pourquoi, au cours des époques, telles ou telles substances ont été choisies pour l'usage qui nous occupe.

(1) Montaigne.

Ces raisons furent, très probablement, tirées de l'expérience acquise, de l'étrangeté des drogues, de leur aspect extérieur. A n'en pas douter, le berger fut le premier inventeur en la matière : « Observateur attentif et immobile » (1), il put remarquer que certaines plantes mettaient en rut les mâles et les femelles, augmentant ainsi la fécondité du troupeau. De là à récolter des plantes pour tenter des essais sur les hommes et en tirer des bénéfices amoureux, il n'y avait qu'un pas.

L'attrait qui émanait de certaines drogues, leur exotisme, leur prix élevé, imposèrent leur choix : le succès va souvent aux remèdes qui coûtent cher et qui viennent de loin, comme l'admiration des seigneurs de Shakespeare allait aux livres « reliés en veau et qui parlent d'amour ».

L'aspect extérieur des choses et des êtres, leur forme, leur odeur, leur consistance, leur ressemblance avec tel ou tel organe de l'homme ou de la femme durent attirer l'attention comme une signature mystérieuse : c'est pourquoi la théorie qui a pu dicter ainsi pendant des siècles le choix d'un grand nombre de médicaments porte le nom de théorie des *signatures*, elle est encore très en vogue en Chine, où l'on traite quelques affections du rein avec les haricots, où les fleurs rouges d'hibiscus sont considérées comme emménagogues, où la luciole entre dans les collyres contre les affections des yeux, où le safran est employé contre l'ictère. Dans la thérapeutique qui nous occupe, la mandragore et le ginseng rappellent la forme des cuisses humaines, le satyrion celle des testicules; enfin il faut peut-être voir dans la renommée érotique des truffes un effet de leur ressemblance avec des testicules (la couleur en moins). On attribue encore, dans le peuple, aux écrevisses, le pouvoir de donner du sang, de fortifier, à cause de la couleur rouge de l'écrevisse cuite; de là à penser qu'elles pouvaient augmenter les forces « à la lutte des dames » (Dioscoride), il n'y avait qu'un pas.

J'ai essayé d'établir tout d'abord que les médicaments

(1) Docteur Fiesinger. La thérapeutique des vieux maîtres.

aphrodisiaques avaient existé de tous temps, j'ai essayé de montrer pour quelles raisons ils étaient restés si longtemps aux mains des pseudo-médecins. J'ai terminé cette préface par une étude des causes qui ont dicté leur choix.

Dans une première partie, je vais essayer de faire une histoire générale de ces médicaments, des premières civilisations à nos jours. Après quoi, j'étudierai dans une seconde partie, successivement et en particulier, chacun des médicaments dont l'histoire m'a paru digne de retenir un peu l'attention. Enfin, je m'efforcerai de tirer quelques conclusions de ce travail dont les pages peu nombreuses ont demandé pourtant un effort considérable pour arriver à rassembler des documents rares et disséminés.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES CIVILISATIONS

Sur les médicaments aphrodisiaques des Chaldéens et de leurs Mages, nous ne savons rien de précis.

Les Hindous, avec leur culte du Lingam, symbole de la fécondation, connaissaient sans doute de nombreux médicaments érotiques; ceux qu'ils ont laissés dans le *Kama soutra* reposent surtout sur l'opothérapie ; c'est ainsi qu'ils recommandent du lait sucré, dans lequel on a fait bouillir des testicules de bouc ou de bélier. Ils faisaient également usage d'une préparation bien autrement complexe : dans du lait sucré, ils mettaient beaucoup de poivre puis ils y ajoutaient une décoction de diverses racines édulcorées avec un mélange de miel ou d'alcool que l'on fouettait avec des œufs de moineau. Un remède composé de testicules de rats, de grenouilles, de moineaux, avaient la réputation de donner à l'homme le pouvoir d'exercer indéfiniment le coït, à condition de ne pas toucher terre. (Docteur Cabanès, *Remèdes d'autrefois.*)

La civilisation hébraïque nous a laissé dans la Bible quelques indications : les filles de Loth donnent à leur père du vin pour le remettre en vigueur. Rachel demande à Lia sa sœur, les dudaïms, fruits aphrodisiaques trouvés aux champs au temps de la moisson : elle les donne à son mari afin qu'il

la mette enceinte. J'hésite enfin à citer le remède employé par le roi David pour retrouver sa virilité : une jeune vierge étendit, chaque soir, auprès du vieux roi, son corps qu'elle avait beau et lui communiqua ainsi un peu de la chaleur de sa jeunesse.

Les égyptiens, peuple observateur et religieux, connurent des philtres nombreux ; ils connurent un coléoptère voisin de la cantharide. On voit cet insecte sculpté dans les tombeaux de Thèbes et laissant tomber une humeur dans la bouche d'un homme dont le pénis en érection projette de petits enfants.

CHAPITRE II

CIVILISATION GRECQUE

Passant à l'étude de la civilisation grecque, on voit la magie perdre son caractère sacerdotal. Les magiciennes semblent, en effet, vivre en dehors de la religion officielle: elles habitent principalement la Thessalie, et la préparation des philtres et breuvages n'est pas leur moindre fonction.

Dans l'œuvre d'Homère, la magicienne Circé verse aux compagnons d'Ulysse un philtre, le Népenthès, qui a donné lieu à bien des interprétations ; les uns ont voulu y voir le haschich ou la mandragore, considérés très longtemps comme aphrodisiaques ; d'autres n'y ont vu que le symbole de la séduction féminine, aphrodisiaque également, mais pas tout à fait au même titre.

Une autre magicienne, Médée, figure dans la légende et, dans son infernale marmite, entrent de nombreux ingrédients employés en thérapeutique il y a un siècle à peine, et l'on se demande s'il ne faut pas voir un symbole de virilité rendue, dans cette branche de bois mort qui sort de la bassine toute couverte de la verdure, des fleurs et des fruits de l'olivier. (Docteur Dupouy, *Médecine de l'ancienne Rome*).

En dehors des philtres préparés mystérieusement, les Grecs, en relations incessantes avec l'Orient, durent en rapporter de nombreux médicaments aphrodisiaques, tels ces sachets d'anodine mauve qui rendent « gentils compagnons avecque les dames » ainsi que le raconte Xénophon. D'après Pline, les Grecs connurent l'action des racines de satyrion si

employées chez les Romains. Dans la cérémonie du mariage on donnait aux époux une boisson aphrodisiaque, επιδορισμον ; dans le même ordre d'idées, il existe encore dans certaines contrées et même dans certaines provinces de la France, une coutume qui consiste à donner aux époux une boisson ou une préparation susceptible de les stimuler dans leurs ébats : pâté des épousailles, *confarréato*.

Dans la littérature médicale de la Grèce, on trouve peu de renseignements sur notre question : Pythagore conseille l'abstention de toute pratique sexuelle à moins qu'ont eût besoin de maigrir ; suivant certains auteurs, c'est pour leur avoir attribué une action excitante, qu'il proscrit les fèves. Saint Gérôme ne les accuse-t-il pas de produire chez la femme un chatouillement (*titillationem*) dans les parties génitales ?

Théophraste, dans son traité des plantes, recommande une herbe citée par tous les auteurs sous le nom « d'herbe de Théophraste », mais que pas un ne désigne exactement.

« *Herba ab indo allata qua 70 cœundi potestas fovetur. Aiunt, super eam, si quis urinam reddiderit, illico turgere libidinibus. Virgines quae proesunt pascuis, si super ea sedeant aut urinam faciant eis perinde rumpi naturae membranum atque si a viro fuerunt viciatae* ». (1)

« Théophraste, excellent botanique (*sic*), faict mention d'une plante pour rendre les hommes gaillards et habiles envers les dames, de sorte qu'il semble que la nature (s'il est vray ce qui en a escrit ce brave et grave autheur) l'aye produite pour les maléficiez comme elle a produit la nymphée et l'agnus castus pour ceux qui se rompent la tête après le cul des femmes (2).

Note en marge : Longius rapporte en ses épîtres médicinales et dit qu'une seule dose de l'herbe de cette plante-là estant avalée, est capable de faire courir soixante-dix postes amoureuses.

(1) Scaliger, *exercit. 75 ad Card.*

(2) Œuvres pharmaceutiques du sieur Jean Renou, conseiller et médecin du roy, à Paris, mises en lumière par Monsieur Louys de Serre, Dauphinois, docteur en médecine et aggrégé à Lyon.

CHAPITRE III

CIVILISATION ROMAINE

Il est probable que les Romains de la République mirent peu de raffinements dans les plaisirs de l'amour et ne cherchèrent pas les remèdes susceptibles d'attiser le désir.

Pourtant, ces âmes simples de paysans et de guerriers, durent connaître des sorcières semblables à l'Erichto, décrite par Lucain, dans la Pharsale, cette Erichto, qui rappelle un homme à la vie, avec un breuvage où entrait du sang menstruel (considéré très longtemps comme aphrodisiaque).

Les sorcières jouaient un rôle considérable dans la vie romaine ; elles cueillaient les simples sur les tombeaux, au lever de la lune, pour composer les philtres d'amour. Persécutées sous l'Empire, elles livrèrent leurs recettes à des mégères aux attributions vagues, les *sagae*, sages-femmes, conseillères, entremetteuses, qui faisaient commerce de breuvages érotiques. Que contenaient ces philtres ? De la cantharide, du *satyrium*, du *sylphium*, de l'hippomane, sur lesquels nous reviendrons plus loin. L'un de ces philtres, très connu, était le *philonium* ; voici ce qu'en dit le dictionnaire de James : « Philon en fut l'inventeur, il vécut sous Auguste.

» Il l'avait décrit en vers grecs élégiaques, d'une manière énigmatique, de sorte qu'il fallait bien posséder la mythologie de la fable pour deviner ce qu'il voulait dire.

» Prenez, disait-il, des cheveux roux et odorants du jeune

garçon dont le sang est encore répandu dans les champs de Mercure, le poids d'autant de dragmes que nous avons de sens, du nauphium euboïque, une dragme, autant de meurtrier du fils de Menætius, qu'il peut en entrer dans le ventre des brebis. Ajoutez vingt dragmes de flamme blanche et, autant pesant, de fèves de pourceaux d'Arcadie, avec une dragme de la plante qui est faussement appelée racine et qui vient d'un pays renommé à cause de Jupiter Pisséum; écrivez pium et ajoutez à la tête de ce mot l'article masculin des grecs. Prenez dix dragmes de cette dernière drogue et mêlez bien le tout avec l'ouvrage des filles du taureau d'Athènes.

» On peut voir dans Galien, l'explication de ce galimatias qui se réduit à ceci :

» Qu'il faut prendre :

du safran, du pyrèthre, de l'euphorbe, du poivre blanc, de la jusquiame, du spicnard, et de l'opium,	le poids qui est marqué de chaque drogue

incorporer tout cela avec du miel d'Attique.»

J'ai tenu à citer tout entière cette curieuse préparation décrite sous forme de devinette.

Il ne faudrait pas croire d'après l'allure candide de ce texte que les philtres étaient toujours parfaitement inoffensifs.

Le poète Lucrèce, d'après la tradition, perdit la raison et mourut victime d'un philtre, à base de sang, que lui avait donné sa femme. Triste fin d'un grand philosophe, triste philosophie d'une petite fin.

De même, Caligula mourut d'avoir pris de l'hippomane, ainsi que Lucullus que l'histoire nous présente comme l'amateur raffiné de toutes les voluptés.

Le régime des Romains de la décadence était particulièrement échauffant et aphrodisiaque, car ils n'oubliaient pas l'aphorisme. *Sine Cerere et Baccho friget Venus.*

Properce : « Deux dieux puissants, Bacchus et l'Amour, m'engageaient à passer mon bras sous sa tête, à lui ravir un baiser et, la main sur ses charmes, à me préparer au combat ».

On peut se demander si Ovide était sous l'influence d'un breuvage ou d'un repas aphrodisiaque, lorsqu'il accomplissait ses exploits :

> Et cependant, deux fois, la blonde Ellage,
> Trois fois Pitho, reçurent mon hommage.
> Corine m'a vu encore plus courageux,
> Neuf fois, la nuit, encenser son image.
>
> (Docteur Dupouy, *loc. cit.*).

Avait-il bu l'eau de la fontaine de Salmacis ? Cette fontaine mettait en humeur de volupté, ce qui fait penser au mot de Guy Patin :

« Les eaux minérales font plus de cocus que de guéris. » Avait-il consulté ces prêtres qui, à force de donner, debout, des consultations aux femmes, concernant leurs amants, attrapaient des varices aux jambes (Juvénal).

Je terminerai cette étude des médicaments aphrodisiaques à l'époque romaine, par l'histoire d'Apulée qui, ayant épousé une riche veuve de Carthage, fut accusé de l'avoir séduite grâce à un philtre composé de poissons, d'huîtres et de pattes d'écrevisses ; il présenta lui même sa défense et fut acquitté. « Je suis jeune, dit-il au cours de sa plaidoirie, j'ai montré des soins et un jeune homme n'a pas besoin d'autres philtres pour se faire aimer d'une femme âgée. »

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

A l'époque de la conquête romaine, vivaient en Gaule, les druides qui rappelaient, de loin, les mages de l'ancienne Chaldée. Ils attribuaient des vertus aux plantes et connaissaient particulièrement la sabine et la verveine (*herba veneris*), qui jouirent très longtemps d'une réputation d'aphrodisiaques; il est permis de penser que les Gaulois indolents, pédérastes et débauchés, trouvaient là de quoi fouetter leurs désirs (Diodore de Sicile).

Peu à peu, les druides s'effacèrent devant la conquête romaine ; ils laissèrent à leurs descendants la connaissance des simples, le goût du mystère et le culte des cérémonies bizarres. Ceux-ci vécurent isolés près des dolmens, donnant des conseils en échange de quelques produits de culture ; ce furent peut-être là les premiers sorciers. Au moyen âge, comme à toute autre époque, un des prodiges demandés le plus souvent au sorcier et à la sorcière, était la préparation du breuvage qui faisait naître l'amour ou ressuscitait le désir.

Ce breuvage agissait doublement, comme je l'ai indiqué dans ma préface, par les produits souvent très puissants et très dangereux qu'il contenait et par l'émotion qui émanait du rite étrange de sa préparation.

Parmi les produits employés, devaient figurer surtout les

cantharides et aussi les épices rapportées d'Orient au temps des croisades. Michelet explique ainsi l'abondance des affections cutanées au treizième siècle. Delrius, *Disquisitiones magicæ*, parle d'os de grenouille, de vipère et de *remora* (1).

Il faut ajouter à l'énumération de Delrius, des reptiles : la vipère, le scinc, une pierre l'étite ou pierre d'aigle, qu'on trouvait à l'entrée des nids d'aigles, et toute une opothérapie singulière et compliquée, où figuraient le sang menstruel et le sperme humain.

La préparation des philtres s'accompagnait d'un cérémonial étrange, propre à frapper l'imagination : c'était d'abord le sabbat, « débauche de putassiers et de ribaudes » présidée par Sâtan; puis, vers le XIII^e^ siècle, la messe noire : le corps de la femme devient l'autel sur lequel on pétrit l'hostie de cette messe singulière, le gâteau aphrodisiaque qui fera naître l'amour et ressusciter le désir.

Au moyen âge, l'histoire des médicaments aphrodisiaques tient presque tout entière dans l'histoire de la sorcellerie.

Dans les premiers ouvrages de médecine, on ne trouve que très peu de chose. Au IX^e^ siècle, survient l'invasion des Arabes, qui ont possédé de tout temps de nombreux remèdes aphrodisiaques (2).

Peu de choses à dire, pour la question qui nous occupe, de l'Ecole de Salerne, qui nous a laissé un recueil de préceptes d'hygiène où quelques lignes à peine traitent du congrès (coït). A noter cependant, parmi les œuvres de cette école, la recette de mon homonyme Bernard le Provincial qui recom-

(1) Le remora était un poisson très répandu dans la magie, on lui attribuait le pouvoir de faire retourner les navires, c'est pourquoi Ambroise Paré l'appelle « petit malautru de poisson ».

(2) Ainsi la tradition raconte qu'un jour le prophète se plaignait à l'ange Gabriel de trop peu copuler « Eh quoi! lui répondit l'ange, que ne manges-tu du heriçah ; il y a dans le heriçah la vigueur de quarante hommes ». Le heriçah est une bouillie épaisse, composée de blé et de viande de mouton, cuits séparément, salés et épicés avec du poivre rouge ; dans certains cas on ajoute un jeune coq avec ses testicules et des truffes coupées finement (docteur Paul de Régla El Ktab).

mande, pour avoir de beaux et bons enfants, de faire frire dans une poêle, des excréments de bourrique et de les absorber. Délicieuse thérapeutique de ménage.

A la fin du moyen âge, apparaissent les premières boutiques d'apothicaires ; les sorcières persécutées vont cesser peu à peu de faire leur commerce ouvertement. De la marmite de la sorcière, le scinc, la vipère, la cantharide vont passer dans l'officine de l'apothicaire.

CHAPITRE V

LES MÉDICAMENTS APHRODISIAQUES

De la Renaissance à la fin du XVIII[e] Siècle.

1° Dans les boutiques d'apothicaire.
2° Dans la vie publique.
3° A la Cour.

1° Chez les apothicaires.

A la fin du moyen-âge, la thérapeutique s'était tellement enrichie que les drogues étaient devenues l'objet d'un véritable commerce exercé par les apothicaires.

Ce changement semble dû à deux causes :

1° A l'influence des Arabes, qui surchargèrent la thérapeutique suivant le penchant naturel de leur imagination et de leur fantaisie, comme ils avaient surchargé l'art byzantin de guipures inattendues ;

2° A la pénétration, dans la thérapeutique officielle, des remèdes populaires émis par la tradition ou pris à la sorcellerie.

Chez les apothicaires, les médicaments étaient contenus dans des bocaux en forme de Silène ou dans des boîtes aux figures étranges, dont quelques-unes représentaient des *viedaze empennés* (verges en érection) et devaient contenir plus particulièrement les aphrodisiaques.

La série des médicaments aphrodisiaques introduits dans la thérapeutique de la fin du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle, des premiers inventaires d'apothicaires au merveilleux *Dictionnaire des drogues* de Lemery, peut se grouper sous deux chefs :

1° Emploi des épices et des aromates ;

2° Opothérapie.

Les épices et les aromates, venus de très loin, jouissaient du prestige de l'exotisme ; de plus, ils étaient coûteux : « chers, même au pays d'où ils viennent ».

Jean de Galande, qui vivait vers 1250, nous apprend que de son temps « les apothicaires vendoient des herbes, de la zédoaire, du gingembre, du poivre, du cumin, de la girofle, *de la vanille et des préparations de gingembre, à l'usage des tempéraments froids.* »

Pour ce qui est de l'opothérapie, le principe de la méthode, indiqué par Galien, a été énoncé par Albucasis.

« L'entretien et le bon fonctionnement d'un organe se faict par l'organe semblable, car chaque corps et chaque portion de corps a sa propriété spéciale. »

Mesué, médecin arabe, prescrit les testicules de bélier ou de renard comme favorisant les érections. Pierre Franco recommande le sperme d'âne, en cas d'impuissance. Ambroise Paré indique qu'on se sert à bon droit des testicules de castors, dont on fait le castoréum. Dans un ordre d'idées très voisin, Jean de Renou (*loc. cit.*) nous dit que la cervelle de moineau est propre pour faire plaisir aux dames (*ad stimulum veneris*), la chair des reins de scings sont pour faire lever la queue (*ad mentulae tentiginem*), de même le vit de cerf (*pudedum cervi*).

Pour ce qui est de l'usage des cervelles de moineaux ou de coq, il faut dire que l'on a cru longtemps que le sperme provenait du cerveau et de la moelle épinière. « C'est, dit Galien, le doux écoulement de la moelle du dos ». Pour A. Paré, « c'est l'excrément humide et bénin qui vient, la plus grande part, du cerveau ».

La renommée érotique du coq et du moineau ont toujours été très répandues dans le populaire, de là l'expression « être bon coq », et le proverbe: « Je lâche mes coqs, gardez vos poules », etc., etc.

Avant de quitter la boutique de l'apothicaire, qu'il me soit permis de citer quelques remèdes de l'ancienne thérapeutique :

1° Pilules *ante cibum* de NICOLAS :

Accipe :
Cinnamoni
Caryophillorum
Nucis moschatae
Macis
Zingiberis
Cardamoni
Styracis Calamitae, ââ dr. I
Rhabarbari
Aloes, ââ dr. IX

2° *Electuaire de satyrium* (Pharmacopée de Lemery) :

Prenez des reins de scinc, du priape et des testicules de cerf, de la poudre de vipère, du gingembre confit, du musc oriental, du poivre long, de l'ambre gris... Il réveille les esprits, il excite la semence.

3° *Electuaire de puissance* (Pharmacopée de Lemery) :

Prenez de l'électuaire de satyrium, du priape de taureau et cerf, des testicules de cheval, de la poudre des trois poivres, du musc, de l'ambre gris... Il fortifie les nerfs, il récrée le cerveau, le cœur et l'estomac, il excite la semence.

Enfin nous pouvons nous donner une idée de l'abondance des médicaments aphrodisiaques, à l'époque de Matthiole, par l'énumération que cet auteur nous donne, dans *Les Commentaires de Dioscoride :*

« SIMPLES SERVANS AUX MEMBRES GÉNITAUX ET PARTIES HONTEUSES :

» *Pour faire arriger :*

» Costus, beu en vin miellé (il a une température venteuse

et humide, qui le rend propre à exciter aux jeux de l'amour estant prins en breuvage avec vin miellé);

» Saffran prins en breuvage;

» Graine de lin prinse avec miel et poyvre;

» Raves mangées cuites;

» Roquettes mangées en abondance;

» Graine de roquette prinse en breuvage;

» Racine de grande serpentaire cuyte sous la cendre ou beue en vin;

» Afrodilles mangés;

» Cresson Alenoys prins en breuvage ou mangé;

» Graine de poireau prinse en breuvage;

» Bulbes mangés cuits;

» Aulx pilés avec coriandre et mangés;

» Graine d'ortie beue en vin cuyt;

» Racine de petit muguet (Galien) prinse par la bouche;

» Jus de menthe prinse en breuvage;

» Des deux racines du couillon de chien la mieux nourrie, mangée ou beue;

» Racine de satyrion mangée;

» La première racine du glaieul, nommée xiphion, beue en vin;

» Reins de scincus beus en vin au poids d'une dragme.

» *Pour multiplier le sperme et semence naturelle:*

» Coriandre prins en breuvage.

» En some tous médicaments propres à faire arriger y sont bons, excepté ceux qui sont exclusivement chauds et secs. »

2° Dans la vie publique.

A l'époque de la Renaissance, époque de volupté et de plaisirs, les aphrodisiaques n'étaient pas employés seulement chez les apothicaires. Ils existaient sous forme de pastilles, tels ces diablotins d'Italie qui jouirent très longtemps d'une grande vogue.

La cuisine connaissait, comme la boutique de l'apothicaire l'opothérapie (testicules de coq) et l'emploi des épices. C'est ainsi que Clément Marot écrit : « A qui n'aura les couillons chauds, des cantharides, artichaulx, et la mignonette d'entrée (poivre). (Cité par Cabanès.)

Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, nous donne dans *la Vie des dames galantes* les renseignements suivants : « Car le pis est que, s'il y a aucuns fruits qui puissent rafraischir, il y a bien force autres qui reschauffent bien autant, auxquels les dames courent le plus souvent comme à plusieurs simples qui sont en leur vertu et bons et plaisants à manger en leur potages et salades, et comme aux asperges, aux artichauts, aux morilles, aux truffes, aux mousserons et potirons et aux viandes nouvelles que leurs cuisiniers, par leurs ordonnances, sçavent très bien accoustrer et accomoder à la friandise et à la lubricité, et que les médecins aussi sçavent bien ordonner.

» Au partir de ces bons mangers, donnez-vous garde, pauvres amants et marys! Que si vous n'estes bien préparez vous voilà déshonorez et, bien souvent, on vous quitte pour aller au change.

» Ce n'est pas tout : car il faut y adjouster de bons grands pastez que l'on a inventez depuis quelques temps avec force pistaches, pignons et autres drogues d'apothicaires, mais surtout des crêtes et.... de coq. »

Au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^ siècle, les nourritures échauffantes, les pastilles stimulantes sont des auxiliaires des médicaments aphrodisiaques.

3° A la Cour.

Le roi Henri IV n'avait pas besoin d'aphrodisiaques, son odorat jouait un rôle prépondérant et la phrase : « J'arrive, ne vous lavez pas » de la lettre à Gabrielle d'Estrées, ne nous laisse pas de doute à ce sujet.

C'est dans la dernière période du règne de Louis XIV que les aphrodisiaques jouent un rôle capital : le roi s'attriste, l'astre décline, on craint de voir s'éteindre ses derniers feux.

On a recours d'abord aux liqueurs cordiales, puis au philtre d'amour. La Montespan, soucieuse de son prestige, va trouver la Voysin, la sorcière, qui prépare le charme au cours d'une véritable messe noire.

Le procès de la Voysin et l'affaire des poisons démontrèrent que la Montespan avait donné au roi de la cantharide pour aiguillonner ses désirs hésitants au seuil de la vieillesse, et, au cours de l'affaire, les perquisitions du lieutenant La Reynie découvrent partout les mouches bleuâtres.

« Pour arriver à ses fins, la Montespan ne s'est pas fiée à ses uniques charmes, elle n'a pas jugé suffisante sa coquetterie féminine : elle est allée trouver Lesage et Mariette qui lui ont récité des évangiles sur la tête et donné un aphrodisiaque infaillible : mélange immonde consacré par une messe diabolique, qu'elle osa verser à Louis XIV ; quel haut le cœur il dut avoir, amant désabusé, lorsque, dix ans plus tard, il sut la composition de ce philtre d'amour. Ce philtre, pour répugnant qu'il était, n'avait rien de toxique.» (Dr Cabanès, *Poisons et sortilèges*, p. 182.) Pour arriver au rôle de favorite, Mme de Montespan avait fait usage des aphrodisiaques; pour s'y maintenir, elle essaya de la cantharide; quand elle se sentit désarmée, elle essaya du poison pour se venger.

Sous le règne de Louis XV, c'est au contraire le roi qui est trop fougueux, et la favorite qui n'aime pas assez à aimer et qui se désole de sa froideur : elle se faisait servir un chocolat à triple vanille ambré, elle mangeait des truffes et du céleri pour arriver à ses fins.

« Ma chère amie, dit-elle à Mme de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du Roy en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses, et j'ai le

malheur d'être d'un tempérament très froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, et depuis deux jours cet élixir me fait assez de bien (cantharides). Il y a huit jours le Roy, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé et y a passé la moitié de la nuit. Il se dégoûtera de moi et en prendra une autre. J'adore cet homme-là et je voudrais lui être agréable. Mais hélas! quelquefois il me trouve macreuse; je sacrifierai ma vie pour lui plaire.»

Edmond de Goncourt, dans son livre *Madame de Pompadour*, nous dépeint l'état d'esprit de la favorite :

« Mme de Pompadour était obligée, dit-il, de se combattre elle-même et de travailler à se vaincre. La favorite, au milieu de tant d'efforts, devait faire violence à son tempérament, et le forcer à des ardeurs qu'exigeaient les ardeurs du Roi. Elle appelait contre l'âge, contre les dégoûts, contre les malaises, contre la fatigue et la nature, les remèdes et les aiguillons. Elle recourait aux remèdes virulants, aux herbes et aux philtres, à ces feux que l'Orient prête à la médecine pour donner la fièvre à l'amour. Elle leur demandait le zèle et les forces de son rôle de courtisane, la moitié de son métier de favorite, et elle se tuait à triompher de son corps, du naturel de ses sens, de ses froideurs de macreuse — c'est le mot dont elle use — par une nourriture qui lui fouettait et lui brûlait le sang tout ensemble. (*Madame de Pompadour*, par E. de Goncourt.)

Sous le règne de Louis XVI, peu de chose à noter :

Le professeur Al. Leroy, contemporain de Lavoisier, découvre les propriétés aphrodisiaques du phosphore.

Survinrent ensuite la Révolution et la Terreur ; la frayeur enlève toute velléité voluptueuse et comme effet direct, le nombre des naissances diminue d'une façon considérable.

Pendant la Révolution, on remarque une figure étrange et tout à fait curieuse, celle du marquis de Sade, un raffiné du vice, comme nous le verrons au chapitre de la cantharide.

CHAPITRE VI

LE XIX^{E} SIÈCLE

Au XIX^{e} siècle, l'histoire des médicaments aphrodisiaques tient presque toute dans une série de discussions arides. On discute sans cesse, ce qui est parfois une façon de s'instruire, quand ce n'est pas une façon d'ennuyer les autres. Avant d'exposer la série de ces querelles, il faut citer le livre succulent de Brillat Savarin « *La physiologie du goût* » qui parut vers le milieu du siècle et dont plusieurs chapitres touchent à notre question.

En 1789, à Edimbourg, Cullen nie l'existence des aphrodisiaques directs. Schwilgué la met en doute (Paris, 1819). Ratier n'admet que les aphrodisiaques indirects, c'est-à-dire ceux qui agissent seulement en supprimant la cause de l'impuissance.

Pereira (1859) émet l'idée qu'il peut très bien exister des aphrodisiaques directs et Fonssagrives, dans un article du *Dictionnaire de Dechambre*, se range à son avis. « Quel est, en effet, dit-il, le stimulant spécial qui porte son action sur un appareil seulement ? Le silence absolu de tous les autres appareils n'est nullement la condition indispensable de l'activité médicamenteuse des aphrodisiaques ! »

Ricord, dans un article plein d'un aimable scepticisme (Aphrodisiaques, *Dictionnaire de Jaccoud*), montre une extrême méfiance à l'égard des médicaments aphrodisiaques, qu'il appelle « faux prêtres de Vénus ».

Il faut signaler également un regain de succès de l'opothérapie avec Brown-Séquard, succès de scandale, qui n'enrichit nullement la thérapeutique aphrodisiaque.

A un certain moment, on avait tendance à considérer les tuberculeux comme des érotiques, et naturellement on incriminait la tuberculine. De là à expérimenter la tuberculine comme aphrodisiaque, il n'y avait qu'un pas : l'essai fut tenté, mais sans résultat.

Enfin, après un siècle d'aussi savantes discussions, les Allemands eurent l'idée d'essayer un produit que les sauvages du Cameroum employaient depuis très longtemps, l'écorce du yohimbéhé.

Le docteur Spiegel expérimenta avec succès, sur les animaux, puis sur l'homme, le produit nouveau : l'yohimbine, alcaloïde du yohimbéhé. L'yohimbine s'emploie en comprimés discrets, en injections sous-cutanées ou sous la forme plus coquette de pastilles de chocolat. Les quelques expériences qui me sont personnelles ont pleinement réussi.

Sur ce document de date récente, je termine cette étude d'ensemble des médicaments aphrodisiaques ; je vais tâcher d'étudier maintenant les plus intéressants, chacun séparément, en commençant par les remèdes tirés du règne animal pour terminer par le phosphore.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

MÉDICAMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Comme aphrodisiaques tirés des êtres animés, il en est qui ont été tirés de l'homme ou de la femme : sperme et sang menstruel. Le sperme humain est cité comme aphrodisiaque populaire dans les *Breslauen Sammlungen*, octobre 1726, et le docteur Bouffard, médecin des troupes coloniales, a constaté que dans le Sen-Tchouen, certains pharmaciens louaient des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qu'ils payaient très cher, afin d'obtenir le produit de leur sécrétion testiculaire pour en faire des pilules. Le sang menstruel, à toutes les époques, est entré dans la préparation d'un grand nombre de philtres, ainsi que le cordon ombilical desséché (*Alex. Benedictus*, lib. XXX).

Parmi les médicaments d'origine animale, si nombreux à travers les époques, l'hippomane, le scinc et la cantharide m'ont semblé mériter chacun un chapitre spécial à cause de leur importance historique.

L'Hippomane (1)

Très employée dans l'antiquité, cette substance venait, ou bien des sédiments de l'allantoïde du poulain, ou bien des sécrétions vulvaires de la cavale en rut. La première origine

(1) Linné a donné au mancenillier le nom d'*Hippomane*, mais cette plante n'a aucun rapport avec l'hippomane des anciens.

se rattache aux propriétés aphrodisiaques de l'arrière-faix. La seconde peut être rattachée à l'action des sécrétions vulvaires ou inguinales dans l'attraction des sexes.

D'après Pline, jetée dans la fonte d'une figure d'airain représentant une jument d'Olympie, l'hippomane excite le rut le plus furieux chez les étalons qui en approchent.

Dans l'*Enéide*, Didon joint au philtre quelle prépare pour retenir Enée, « l'hippomane arraché du front du coursier naissant et dérobé à son avide mère. »

Dans la satire VI, Juvénal nous dit que Cœsonia fit boire à Caligula tout l'hippomane recueilli sur le front d'un jeune poulain.

C'est une loi générale que dans la recherche de la femelle par le mâle et réciproquement, les odeurs servent souvent de guide. Les amateurs de causes finales peuvent expliquer ainsi la présence de glandes musquées près des organes génitaux. Pour cette même raison, on peut rattacher à l'hippomane des aphrodisiaques tels que le castoreum, le musc, la civette, si employés autrefois comme aphrodisiaques. Prosper Alpin nous dit dans sa médecine des Egyptiens: *Mulieres unguent vulvam ambaro moscho ut cœuntibus conciliant gratiam*. Cette séduction exercée par les odeurs a été très étudiée et c'est à cela que J.-J. Rousseau a fait allusion dans ce passage de l'*Emile*.

« Le doux parfum d'un cabinet de toilette n'est pas un piège aussi faible qu'on pense, et je ne sais s'il faut plaindre ou féliciter l'homme sage que l'odeur des fleurs que sa maîtresse a sur le sein ne fit jamais palpiter. »

Le Scinc (1)

Le scinc, *scincus officinalis*, a joui très longtemps d'une grande renommée ; il est possible et beaucoup d'auteurs admettent que la poudre de ce reptile qui se nourrit d'insectes présente des propriétés excitantes.

(1) L'orthographe et le genre de ce mot varient avec les auteurs, nous nous sommes conformé au *Dictionnaire de James*.

Le docteur Wittkowky admet dans le même ordre d'idées que les écrevisses doivent souvent leurs propriétés aphrodisiaques aux cantharides qu'elles absorbent dans les ruisseaux passant sous les frènes.

Le scinc est cité par Galien et Pline. Dioscoride lui consacre un long article : « Le scincus est le crocodile terrestre. On dit que la chair qu'il a sur les reins prinse en breuvage au poids d'une dragme provoque la luxure. Toutefois, si on la boit en décoction de lentilles avec miel, il esteint tout appétit de paillardise. »

Et le commentateur de Matthiole d'ajouter : « Son mufle et les piedz beus en vin blanc provoquent la luxure. Ce que aussi font les trochisques qu'on fait de : satyrion, graine de roquette, scinque, chacun une dragme, poyvre deux dragmes.

Deux oboles de la chair des côtes de la scinque avec semblable poids de poyvre le tout prins en breuvage servent plus que tous les précédents médicaments à la lutte des dames. »

Dans le *Dictionnaire de James* nous trouvons l'article suivant :

« *Scincus marinus*, en françois scinc marin, on en ôte les entrailles et on le remplit de polium ou de quelque autre herbe sèche et aromatique afin de le conserver.

» Ils sont propres à exciter la semence. »

Si le scinc a disparu vers le milieu du XIX^e^ siècle de notre thérapeutique, il faut ajouter qu'il est encore employé en Orient.

Les Cantharides.

Les Egyptiens ont connu une espèce voisine des cantharides et douée de propriétés irritantes, ce n'était pas comme on l'a cru le carabe doré, le « cheval d'or » de nos croyances populaires, car ce dernier est dépourvu de toute propriété irritante (Latreille, Bretonneau).

Le mot χανθαρις signifierait : insecte dont les ailes sont enfermées dans un étui. Les Grecs connaissaient la cantharide et Aristote est le premier qui en parle.

Il en est fait mention dans les ouvrages de Dioscoride et de Pline. Hippocrate la préconisa pour l'usage interne, non comme aphrodisiaque; mais l'usage interne de la cantharide tomba en désuétude et Grœnvelt, en 1698, fut persécuté pour avoir voulu rétablir son emploi contre la dysurie. Si les médecins se l'interdirent longtemps, il n'en fut pas de même des sorciers et des sorcières.

A l'époque romaine, les cantharides furent plus employées comme abortives que comme aphrodisiaques, et c'est pour cette raison que la loi Cornélia en interdit la vente.

Au moyen âge, la sorcellerie connut les cantharides et en usa.

Les cantharides ou des espèces voisines étaient employées en Amérique avant l'arrivée des Européens et Américo Vespucci raconte que dans ce pays les femmes en donnent à leur mari pour les mettre en humeur de volupté. (Cité par Virey).

A l'époque de la Renaissance, Ambroise Paré nous dit que « les mouches cantharides sont resplendissantes comme or, et sont fort belles à voir à raison de leur couleur azurée parmi le jaulne, elles excitent au déduit vénérique », mais l'auteur nous met en garde contre leur danger :

« Un abbé de moyen âge, entrant en cette ville pour solliciter un procès, sollicita pareillement une femme honneste de son mestier, pour deviser une nuict avec elle si bien que, marché faict, il arriva en sa maison. Elle recueillit M. l'abbé amiablement et, le voulant gratifier, luy donna, pour sa collation, quelque confiture, en laquelle y entroient des cantharides pour mieux l'exciter au déduit vénérien. Or, quelques temps après, les accidents advinrent à Monsieur l'abbé... mais pour tous ces remèdes faicts selon l'art, M. l'abbé ne laissa de mourir avec gangrène de la verge.

» Et, partant, je conseille à telles dames ne prendre de telles

confitures et, moins encore, en donner à homme vivant pour les accidents qui en adviennent ».

Il est de tradition de juxtaposer l'observation d'Ambroise Paré et les deux observations de Cabrol que voici :

« En 1572, nous fusmes visiter un pauvre homme d'Orgon, en Provence, atteint du plus horrible et espouvantable satyriasis qu'on sauroit voir. Le faict est tel : il avoit les quartes: pour en guerir prend conseil d'une vieille sorcière, laquelle lui fict une potion d'une once et demie de semences d'ortie, de deux dragmes de cantharides, ce qui le rendit si furieux à l'acte vénérien que sa femme nous jura son Dieu qu'il l'avoit chevauchée, dans deux nuicts, quatre vingt et sept fois, sans y comprendre plus de dix qu'il s'estoit corrompu; et mesmes dans le temps que nous le consultasmes le pauvre homme spermatisa trois fois en notre présence, embrassant le pied du lict et s'agitant contre iceluy comme si c'eut été sa femme.

» Ce spectacle nous estonna et nous hasta à lui faire tous les remèdes pour lui abattre cette furieuse chaleur; mais quel remède qu'on lui sceust faire, si passa-t-il le pas. ».

Chabrol rapporte que M. Chauvel, médecin d'Orange, fut appelé dans un cas analogue : « A l'entrée de la maison trouve la femme dudict malade laquelle se plaignit à lui de la furieuse lubricité de son mary qui l'avoit chevauchée quarante fois pour une nuict et avoit toutes les parties gastées... Le vicaire du lieu fut present pour l'exhorter à la presence mesme dudict sieur Chauvel, lesquels il prioit de le laisser mourir avec le plaisir.

» Les femmes le plièrent en un linceuil mouillé en eau et vinaigre, où il fut laissé jusqu'au lendemain qu'elles aloyent le visiter; mais sa furieuse chaleur fut bien abattue et esteinte, car elles le trouvèrent roide mort la bouche riante, monstrant les dents et son membre gangrené (Dissertation sur le satyriasis par Duprest Rony, 10 germinal, an XII). »

On attribue aux cantharides la mort de Ferdinand le Catholique, du prince de Conti, de l'acteur Molé, du docteur

Boyer et du docteur Cloquet, médecin du shah de Perse.

Dans les mémoires secrets de Bachaumont, on trouve relatée la mort du docteur Boyer :

« 25 mars 1768 : M. Boyer, chevalier de l'Ordre du Roy, et médecin ordinaire de la Faculté de Paris, se meurt pour avoir voulu faire le jeune homme.

» A soixante-huit ans, il est devenu éperdument amoureux de Madame la comtesse d'Est .....et a prétendu avoir du plaisir au moins pour son argent, mais la nature ne secondant pas ses intentions, il a bu du sang de bouquetin et mangé des cantharides. Ces effets extraordinaires soutenus de la force de son tempérament, et d'une nourriture succulente ont duré quelques années, mais il succombe enfin; il est dans le plus grand épuisement et toutes les parties pécheresses sont dans un état déplorable. »

Nous avons vu le rôle de la cantharide à la cour de Louis XIV et de Louis XV.

Au XVIII^e^ siècle, parmi les poisons animaux, nous dit Cabanès (*loc. cit.*) « la première place revient sans conteste aux cantharides dont l'emploi était fréquent *chez les empoisonneurs seulement.*

C'était un médicament connu dans l'antiquité puisque Aretée inventa le vésicatoire pour mieux pratiquer la révulsion.

Mais à l'époque qui nous occupe, le vésicatoire est délaissé, on lui préfère la saignée et le lavement ; ce n'est que plus tard qu'il usurpa cette étonnante réputation de panacée.

L'usage interne de la cantharide était formellement proscrit ; cette défense faisait encore loi il y a deux cents ans.

La poudre de cantharides était donc bien considérée comme un poison très actif.

Mais ce n'est pas toujours à cette fin qu'on l'employait : on utilisait plus peut-être ses propriétés pseudo-aphrodisiaques que toxiques ; de sorte qu'on peut distinguer deux sortes d'empoisonnements dus à l'ingestion de cette substance : le crime conscient où la dose de poison devait sciem-

ment donner la mort, et le crime inconscient amenant la mort accidentelle, accident banal de l'absorption du philtre d'amour mal préparé ».

A la fin du XVIII[e] siècle, le marquis de Sade fit parler de lui à Marseille d'abord, en 1772: il se rendit avec son valet de chambre chez des filles publiques et leur fit prendre des mouches de cantharides contenues dans des pastilles : il provoqua ainsi une orgie hideuse à la suite de laquelle deux des filles moururent. C'est l'affaire des bonbons empoisonnés, qui ne dut pas être du tout dans le goût de l'époque, car le Parlement d'Aix condamna le marquis à mort par contumace.

Un autre fait est relaté par Moreau de Tours : « Le marquis ayant donné un bal, fit présenter à ses invités des pastilles au chocolat à la vanille.

Tout-à-coup, les convives se sentant brûlés d'une ardeur impudique, les cavaliers attaquent ouvertement leurs danseuses. Les cantharides dont l'essence circule dans les veines de ces infortunés ne leur permettent ni pudeur ni réserve dans les voluptés impérieuses, les excès sont portés jusque dans leur plus funeste extrémité ; le plaisir devient meurtrier, le sang coule et les femmes ne font que sourire à cet horrible effet de leur rage utérine... Plusieurs dames titrées sont mortes des suites de cette nuit de dégoûtantes horreurs ».

Au XIX[e] siècle, la cantharide a une très mauvaise presse. Six étudiants ayant pris chacun un centigramme de *cantharidine* et n'ayant constaté aucun priapisme et leur observation ayant été publiée par Giaconini (1829), on s'est beaucoup trop hâté de conclure que l'action aphrodisiaque de la cantharide était nulle : Pereira n'a-t-il pas fait de la propriété aphrodisiaque de la cantharide un phénomène lié à l'intégrité de l'insecte et résultant de son activité sexuelle ? Il n'est pas possible de tirer d'une expérience faite avec la cantharidine des conclusions concernant la cantharide.

D'ailleurs, quoi qu'on en dise, la cantharide restera aux

yeux de la plupart des gens, même très cultivés, l'aphrodisiaque par excellence. Une musique excitante s'appelle une musique à la cantharide. Jean Lorrain a surnommé Eve Lavallière : la cantharide ; c'est une idée courante et bien admise.

En Chine, en Orient, en Algérie, on fait usage de la cantharide ou d'espèces voisines. En Angleterre, il y a des praticiens qui ne prescrivent jamais un vésicatoire sans prescrire du camphre à l'intérieur. C'est une croyance admise et générale que la cantharide prise à l'intérieur provoque du priapisme.

Que ce priapisme soit douloureux, pénible, véritablement dangereux, maladif, peu importe, il n'en est pas moins vrai que l'expérience de plusieurs siècles ne permet pas de nier son existence après une seule expérience.

CHAPITRE II

MÉDICAMENTS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Dans ce règne végétal, la liste des aphrodisiaques est considérable et j'ai dû me réduire à un petit nombre d'entre eux pour essayer d'en retracer l'histoire.

I. Truffes et Champignons

Nous lisons dans Panckouke. (*Dict. des Sciences Médicales*, T. II. p. 225): « La truffe parfumée, l'excellente morille, la délicieuse oronge et diverses autres espèces d'agaric de bolets et de phallus produisent réellement des titillations voluptueuses et rallument quelquefois des feux amortis. Les Romains connaissaient parfaitement cette vertu des champignons et Martial l'a célébrée dans ses épigrammes. »

L'opinion de Brillat-Savarin diffère un peu :

« Un sauté de truffes est un plat dont la maîtresse de maison se réserve de faire les honneurs; bref, la truffe est le diamant de la cuisine.

» J'ai cherché la raison de cette préférence ; car il m'a semblé que plusieurs autres substances avaient un droit égal à cet honneur, et je l'ai trouvée dans la persuasion assez générale où l'on est que la truffe dispose aux plaisirs génésiques: et, qui plus est, je me suis assuré que la grande partie de

nos perfections, de nos prédilections et de nos admirations proviennent de la même cause tant est puissant en général le servage où nous tient ce sens tyrannique et capricieux.

» Cette découverte m'a conduit à désirer de savoir si l'effet est réel et l'opinion fondée en réalité ».

Brillat fait une enquête auprès des femmes et auprès des hommes, voici les conclusions qu'il en tire.

« La truffe n'est point un aphrodisiaque positif ; mais elle peut, en certaines occasions, rendre les femmes plus tendres et les hommes plus aimable. »

Il est permis de penser que les mets relevés de vins généreux sont les auxiliaires les plus puissants de la vertu érotique des truffes et on peut prévoir qu'un pauvre hère nourri de truffes, de champignons, de pain et d'eau claire souffrirait plus de faim que de priapismes.

L'anecdote suivante montre, en effet, que la renommée des truffes est souvent usurpée : « Un jour, le duc de Richelieu, toujours vaillant, galant et gourmet, s'attristait devant son médecin de ne pouvoir plus digérer les truffes. Mangez des canetons, lui dit celui-ci, ils ont la même vertu que la truffe. Le soir même, le maréchal duc de Richelieu soupait avec la Monteil dans sa petite maison de Charonne et mangeait des canetons: l'expérience fut concluante.»

Il convient de citer en terminant l'opinion du Docteur Paul de Régla, d'après qui le Mison de Théophraste est semblable au Terfas et au Rhamus : « Un mets qui convient aux impuissants, c'est le Rhamus et le Terfas; ce genre de champignons tubéracés dont le parfum est exquis et la saveur particulière, facilite le coït par son action stimulante sur le cervelet et les effets toniques qu'il produit sur tout le système nerveux.»

Le Haschich

Le mot haschich, en arabe, veut dire herbe ; appliquée au chanvre, cette dénomination signifie « herbe par excel-

lence ». Le haschich, c'est l'inflorescence de chanvre, mais on a donné ce nom à l'extrait que l'on prépare avec du beurre et de l'eau. Le dawamesche est un électuaire fait avec cet extrait gras, du miel, des aromates, des pistaches et, quelquefois, des cantharides.

L'usage du haschich semble originaire de l'Inde, il passa de là chez les Perses et c'est seulement vers le VIII^e^ siècle de notre ère qu'il passa chez les musulmans de Syrie et d'Egypte.

A l'époque de Marco Polo vivait dans la région du Liban, le Vieux de la Montagne qui se servait de haschich et du charme de son ivresse voluptueuse pour s'acquérir des guerriers dévoués.

A la fin du XVIII^e^ siècle, Prosper Alpin visita l'Egypte et donna une description du « Assis ».

Murray (*apparatus medicamentorum*, 1787), parle des effets de cette plante et, d'après les voyageurs qui l'ont décrite, il la présente comme aphrodisiaque.

A l'époque du romantisme, le haschich eut une littérature, un temple, l'hôtel Pimodan, un prêtre, Baudelaire, des adeptes, Théophile Gautier et la danseuse Maryx (Théophile Gautier, préface des *Fleurs du mal*).

Ferdinand Villard, dans sa thèse sur le haschich (1872), raconte avoir visité en 1869 un café égyptien où se réunissaient les arabes pour consommer le haschich; partout aux murs des peintures lascives. « Une femme s'agitait et de temps en temps, elle poussait un profond soupir et faisait entendre un ah ! très prolongé, ce qui chez les arabes est l'indice d'une profonde volupté. »

Je ne sais si l'usage du haschich est très répandu à notre époque : quelques camarades ayant eu la curiosité d'en prendre n'ont ressenti aucun effet érotique.

L'Opium.

Comme l'alcool, l'opium, excitant à faibles doses, est déprimant à doses élevées.

C'est au milieu du XVIIe siècle que André Cleyer signale l'opium comme aphrodisiaque : « *Opium est probatissimun aphrodisiaticum.* » Les préparations opiacées unies à des aromates passent pour aphrodisiaques puissants dans les Indes Orientales. Les Chinois de Batavia avalent l'affion qui « les rend tellement pétulants et redoutables en amour que les femmes craignent et fuient leur approche » (Garcias *ab Horto lib.* 1 à 4, p. 30).

C'est à titre d'aphrodisiaque que l'opium réveille le priapisme des blennorragiques (Chaumeton).

Les confidences des fumeurs d'opium ne m'ont paru révéler qu'un affaissement considérable des fonctions génitales : peut-être que les propriétés aphrodisiaques n'appartiennent qu'à certaines préparations destinées à être mangées.

La Noix vomique.

Tardieu et Pardoux ont les premiers indiqué l'action aphrodisiaque de la noix vomique.

« Sous son influence, les érections nocturnes et diurnes deviennent incommodes même chez ceux qui depuis longtemps avaient perdu quelque chose de leur virilité. Les femmes elles-mêmes éprouvent des désirs vénériens plus énergiques et nous avons à ce sujet des confidences qui ne permettent pas d'en douter. »

Tous les auteurs n'ont pas admis, depuis, cette propriété et les avis sont encore très partagés.

On peut se demander si la noix vomique n'a jamais été employée dans ce sens avant eux; il y a en effet dans les vieux auteurs des descriptions d'anacarde qui rappellent beaucoup la noix vomique et son fruit, en forme de cœur, était employé comme cardiaque et aphrodisiaque.

Les Épices.

Nous avons vu l'importance qu'elles ont prise au XVe et au XVIe siècle dans la thérapeutique aphrodisiaque. Sous l'em-

pire romain, les femmes se livraient aux plaisirs solitaires avec des images de l'organe viril que les plus raffinées saupoudraient de poivre.

La roquette, très en faveur chez les Romains, est beaucoup moins employée. Martial lui attribue la propriété de ranimer un feu qui s'éteint.

Venerem revocat eruca morantem et Columelle nous dit qu'elle excite les maris peu portés au plaisir de Vénus.

D'après Matthiole, « la roquette mangée crue en abondance excite la personne au jeu de l'amour ».

La Menthe.

Elle a été très discutée. Suivant Nicetas, elle jonchait la couche des époux dans le mariage juif.

« Les Romains employaient fréquemment comme assaisonnement différentes sortes de menthe, ils en parfumaient leurs salles de festin, ils s'en couronnaient dans les repas champêtres. Mais en temps de guerre, il était interdit d'en manger et d'en semer à cause de leur action érotique. » (Cabanès. Remèdes d'autrefois).

Hippocrate : *Si quis eam saepe comedat ejus genitale semen ita colliquecsi ut effluat et arrigere prohibet.*

Galien la vante surtout comme aphrodisiaque.

Suivant Aetius : *Mentha vim callidam habet* et suivant Dioscoride : *calefacit et urinan ciet.*

Trousseau, après avoir cité l'opinion de ces auteurs ajoute : « Après avoir pris une infusion de menthe nous n'avons pas, il est vrai, ressenti ces effets énervants de l'appareil sexuel dont parle Hippocrate, mais il faut reconnaître que nous n'avons pas rempli la condition exprimée par : *Si quis eam saepe* ».

On lui a attribué depuis des qualités tout à fait opposées, dues surtout au camphre qu'elle contient. L'opinion populaire lui a pourtant conservé entièrement ses propriétés érotiques : un certain nombre de boissons à base de menthe,

dont le goût de dentifrice provoquerait un haut le cœur, doivent leur vogue à cette croyance.

La Mandragore.

On a discuté longtemps la question de savoir si le dudaim de la Bible était la mandragore. La *Septante* et la *Vulgate* traduisent franchement par mandragore le terme de dudaim qui désigne un fruit aphrodisiaque (voir 1re partie, ch. I).

Ce qui est certain, c'est que la mandragore a toujours frappé les imaginations par son allure étrange.

Epiphanes (Physiol. cap. IV) dit qu'elle faisait entrer en une fureur amoureuse les éléphants qui en mangeaient.

Hesychius nomme à cause de cela Vénus « mandragorite ».

L'empereur Julien, dans son épître à Callixène, dit qu'elle double ses forces aux combats amoureux.

La légende la fait naître du sang des suppliciés au pied du gibet : il faut se boucher les oreilles en l'arrachant pour ne pas entendre ses cris. Pline conseille de la faire arracher par un chien pour détourner le sortilège.

Ses racines, grosses et bifurquées, ont été comparées à la cuisse d'un homme, aussi l'a-t-on appelée *anthropomorphon* et *semihomo*.

D'après Matthiole, c'était une profession en Italie que de préparer les racines de mandragore en leur donnant des formes humaines, car on y attachait des idées de magie.

La mandragore entrait, nous l'avons vu, dans la plupart des philtres d'amour.

Le Gin Seng.

Parmi les présents apportés par l'ambassade de Siam à Louis XIV, figurait une plante que les Chinois ont considéré de tout temps comme une panacée miraculeuse : dans son pays d'origine, la racine valait deux fois son poids d'argent. C'était le Gin Seng.

La racine du Gin Seng se partage souvent en deux branches ressemblant aux cuisses d'un homme, ce qui, dit-on, lui a valu son nom et la réputation d'être aphrodisiaque au même titre que la mandragore. A. de Rémusat donne à ce nom une autre étymologie, il le fait dériver de gin chen qui veut dire ternaire de l'homme, c'est-à-dire qui fait trois avec l'homme et le ciel.

Le P. Jartoux, « missionnaire à la Chine », résolut d'étudier la plante merveilleuse et put écrire bientôt à Paris, au régent, duc d'Orléans, une lettre détaillée sur la question.

Peu de temps après, le P. Laffiteau, missionnaire des Iroquois au saut de Saint-Louis, eut connaissance de cette lettre. Très amateur de botanique et rempli d'émulation, il se mit à fouiller les forêts du Canada et déclara bientôt qu'il avait découvert un Gin Seng. Se conformant à la description du P. Jartoux, il avait, en effet, récolté une espèce très voisine du Gin Seng de Chine, mais l'identification des deux plantes fut longue et très discutée. Elle attira l'attention, la maintint quelque temps, puis, lorsqu'il fut établi qu'on trouvait un Gin Seng au Canada, la valeur du Gin Seng de Chine baissa son prestige également, et Cullen ne lui reconnut aucune propriété aphrodisiaque. C'en était fait de la renommée du Gin Seng et pourtant toutes les Pharmacopées contiennent encore la formule des pastilles aphrodisiaques de Gin Seng ou de Richelieu. La voici telle qu'elle est dans Dorvaux :

Gin Seng	30 grammes
Vanille	60 —
Essence de canelle	X gouttes
Teinture d'ambre gris	2 grammes
Sucre	1000 —
Mucilage	9 —

Faites des pastilles de 0 gr. 6. (Pierquin, Bories, Cadet, ajoutaient 4 grammes de teinture de cantharide.)

Le duc de Richelieu, maréchal de France, avait combiné

minutieusement cette formule; il en avait fait faire des pastilles de couleurs différentes qui plaisaient à l'œil.

Ajoutant de tels moyens à la séduction qui lui était personnelle, le gentilhomme put triompher à la Cour comme dans les camps et, si l'on en croit les mémoires du temps, peu de places lui résistèrent. Il se remaria à l'âge de quatre-vingt-trois ans, mais l'histoire ne nous dit pas si les pastilles fameuses lui valurent, ce jour-là, quelques succès.

Les bulbes, le satyrium, le sylphium.

« Les bulbes, dit Héraclite, de Tarente, dans un banquet, fournissent beaucoup de fluide spermatique, non parce qu'ils sont fort nourrissants, mais parce qu'ils ont leurs éléments de même apparence ».

Martial a célébré les propriétés aphrodisiaques des oignons :

« Si ta femme est vieille, si tes membres ont perdu toute vigueur, tu ne peux pas mieux faire que de manger de l'oignon ».

Ovide a préconisé l'échalotte *allium ascalonicum*, qui, d'après lui, était fortement aphrodisiaque, *herba salax*.

L'école de Salerne recommande le poireau dans son 51e aphorisme : *Porrum fecundas reddit persœpe puellas.*

Le Satyrion était une boisson aphrodisiaque où entrait les bulbes de *satyrium hispidum*, orchis à odeur de bouc.

Cette plante, citée par Pline, était considérée comme fortement érotique. Les Grecs disaient qu'il suffisait de tenir la racine en main pour être excité; à plus forte raison si on en buvait dans du vin. On en faisait boire aux béliers et aux boucs trop longs à saillir. Elle présentait deux tubercules en forme de testicules, d'où le nom vulgaire de testicules de chiens.

On l'associait aux trochisques de vipère, à la roquette, au scinque, à l'essence d'ambre, pour la préparation des philtres.

Il est resté en vogue jusqu'au commencement du siècle dernier; il l'est encore en Orient.

Comme répondant au même besoin que le *satyrium*, il faut citer le σιλφιον des Grecs, *laser* des Latins, représenté sur les monnaies de la Cyrénaïque et qui avait acquis une valeur considérable dans l'antiquité. Les anciens l'employaient comme assaisonnement et l'achetaient au prix de l'argent. D'après Virey, le *laser* des anciens n'était autre que l'*assa fœtida*, dont l'odeur est vraiment repoussante. « L'odeur du garum, dit-il, ou des poissons putréfiés, qui nous paraît si exécrable, leur était tellement agréable qu'ils en portaient sur eux en guise de parfums, dans des flacons d'onyx. Il n'est pas étonnant, d'après cela, de les voir assaisonner leurs chairs d'*assa fœtida* ».

CHAPITRE III

LE PHOSPHORE

A la fin du XVIII[e] siècle, le Professeur Leroy avait constaté que l'ingestion de phosphore causait une insupportable ardeur à la verge. De là à le préconiser comme aphrodisiaque il n'y avait qu'un pas. La thérapeutique au phosphore a été parfois combinée avec la strychnine.

Ricord émet la critique suivante : « L'ingestion de phosphore n'a pas de mesure communément applicable et manque souvent son effet ou crée un état maladif très sensible, même douloureux, dont l'idée par conséquent ne se concilie pas avec les plaisirs amoureux. »

Aucun auteur depuis n'a attribué au phosphore une action voluptueuse et agréable, c'est plutôt une sensation de tension douloureuse.

En fait, bien avant Leroy, on prenait du phosphore sous forme de poisson, d'huîtres, de cervelles, et le fait avait déjà été signalé que les peuples ichtyophages sont plus prolifiques que les autres.

Voici maintenant terminée l'histoire générale des aphrodisiaques et l'histoire particulière des plus importants. Cette étude est forcément très incomplète, je n'ai pas parlé du café, bien qu'on dise souvent « que derrière la cafetière se

cache la masturbation », ni du sel, bien que de bons auteurs aient prétendu, sans rire, qu'il fallait considérer comme le symbole de l'action aphrodisiaque du chlorure de sodium, la divine légende de Vénus, née de l'écume de la mer. Le plus souvent, je m'empresse de l'ajouter, on a attribué au contraire à ces deux produits une action sédative sur les organes génitaux. J'ai omis également et volontairement un grand nombre de produits moins connus et moins généralement employés, dont l'histoire tiendrait en quelques lignes. Passons maintenant aux conclusions.

CONCLUSIONS

Nous avons vu que les médicaments aphrodisiaques ont existé de tout temps et que pendant très longtemps les médecins ont hésité à s'en occuper. Pourtant au XIX^e^ siècle, la question a été très discutée dans la science médicale. De ces discussions s'est dégagée une atmosphère de scepticisme parfois absolu. Faut-il en conclure que, dans la liste excessivement riche que nous ont laissée les époques passées, il n'y a absolument rien à garder, que tous ces produits sont dangereux ou menteurs, « faux prêtres de Vénus », comme les appelle Ricord ? A bien réfléchir, il semble qu'un esprit avisé doive se garder d'un pareil absolutisme.

Tout d'abord, il est très possible qu'au cours des époques l'efficacité d'un médicament subisse des fluctuations: en effet, le mode de préparation et le lieu d'origine peuvent varier ; il en est de même de la manière de l'administrer : tel médicament excitant à dose faible est sédatif à dose massive ; enfin les individus peuvent ne pas présenter la même réceptivité et l'organisme subit l'influence de la vie et des mœurs de l'époque.

D'autre part, en dehors de ces questions d'ordre biologique, il en est une d'ordre moral, c'est que l'efficacité d'un médicament dépend souvent de sa renommée et de la foi du malade.

La suggestion joue ici un rôle capital : elle est l'auxiliaire du remède et quelquefois constitue à elle seule le remède.

En définitive, on peut très bien admettre que nombre de médicaments, accompagnés de conseils opportuns et des

paroles qui conviennent, peuvent être du plus heureux effet sur tant de malades qui ne manquent souvent que de confiance en eux-mêmes.

Il est bon d'ajouter que la santé, la jeunesse et le désir sont les meilleurs des aphrodisiaques et que, sans eux, la thérapeutique est bientôt désarmée et ne laisse, après le mensonge d'un instant, que l'amertume profonde d'une désillusion nouvelle.

Vu bon à imprimer :
Le Président de la Thèse,
A. LAYET.

Vu : *Le Doyen*,
A. PITRES.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 22 janvier 1908.
Le Recteur de l'Académie :
R. THAMIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1908. Althabegoithy (J.). — Thèse de doctorat. Gangrène foudroyante de la verge. Bordeaux, Observations.

1837. Barbier (Y.-B.-G.). — Traité élémentaire de matière médicale. Paris, 4e édition, t. III, art. cantharides.

1768. Boissier de Sauvages (Fr.). — *Nosologia methodica. Amstelodami*, t. I, p. 770, anaphrodisia.

1900. Bouffard (J.). — Notes médicales recueillies à Tchen-Toun, Paris, *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, n° 2.

1883. Bouillet (J.). — Précis d'histoire de la médecine. Paris, *passim*.

1570. Brantome (P. de Bourdeilles, seigneur de). — Les dames galantes, Paris, *passim*.

1858. Brillat-Savarin. — Physiologie du goût, Paris, Charpentier, *passim*.

1892. Brissaud (Ed.). — Histoire des expressions populaires relatives à la médecine, Paris, p. 67 et 68.

1905. Caufeynon (J.). — Les messes noires, Paris, *passim*.

1903. Cabanès (E.) et Nass. — Poisons et sortilèges, Paris, *passim*.

1905. Cabanès (E.). — Remèdes d'autrefois, Paris, p. 448 et suiv.

1603. Delrius (M.). — *Disquisitionum magicarum libri*, 1 vol. in-4°, Paris.

1883. Dorvaut (G.). — L'officine, Paris, articles cantharide et Gin Seng.

1883. Dujardin-Beaumetz. — Dict. de thérapeut., Paris, art. cantharide.

1892. Dupouy (Ed.). — Médecine et mœurs de l'ancienne Rome, Paris.

1895. Dupouy (Ed.). — Médecine et mœurs de l'ancienne Rome, Paris.

1896. Düss (le R.-P.). — Flore phaneroganique des Antilles Franç. Marseille, *Annales de l'Institut colonial*, t. III, article *Bois bandé*.

1902. Fiessinger (Ch.). — La thérapeutique des vieux maîtres. Paris, *passim*.

1860. Fonssagrives (A.). — Anaphrodisie. Paris, article du *Diction. de Dechambre*, t. IV, p. 105.

1891. Franklin (Alf.). — La vie privée d'autrefois : les médicaments. Paris, *passim*.

1905. Gautrelet (J.) et Cornillot (Ch.). — Quelques notes relatives à la bibliographie. Bordeaux, *Journal de médecine*, 11 juin.

1839. Giacomini (J.-A.). — Traité philos. et expérimental de matière médicale. Paris, traduct. Mojon et Rognetta, article Cantharide.

1740. James (J.). — Dictionn. de médecine. Paris, trad. de l'anglais.

1896. Langlois (Ch.-V.). — Manuel de bibliographie historique. Paris, Hachette, *passim*.

1891. Lamairesse (E.) — Le *kama soutra*. Paris, p. 109 et suiv.

1866. Larousse (Pierre). — Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Paris.

1759. Lémery. — Diction. univ. des drogues simples. Paris, *passim*.

1904. Masson (A.). — La sorcellerie et la science des poisons au XVIIe siècle. Paris, *passim*.

1572. Matthiole (P.-A.). — Commentaires sur les six livres de Dioscoride. Lyon, Rouville.

1623. Mercurialis (Hieron). — *Midecina practica. Lugduno*, p. 543. *De impotentia cœundi*.

1580. Montaigne. — *Essais*. Bordeaux, in-8o, liv. I, cap. II. De la force de l'imagination.

1701. Musitani (C.) — *Trutina medica. Coloniae allœbrogiac*, cap. XIV, *de Philtro*.

1852. Orfila. — Toxicologie. Paris, article Cantharide et phosphore, 5e édition, t. II, p. 542.

1908. Penaud (A.). — Le *kawa-kawa*. Thèse de doctorat, Bordeaux, *passim*.

1906. Régla (P. de). — *El Ktab* des lois secrètes de l'amour, 2e édit., Paris, Albin Michel, chap. VII. De l'impuissance et des moyens d'y remédier, p. 58 et suiv.

1900. Regnault (Jules). — Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites, Paris, Challanel, *passim*.

1880. Reville. — Gérard Dupuis et Herincq. Le règne végétal, Paris, Abel Pilon, *passim*.

1876. Roubaud (Félix). — Traité de l'impuissance et de la stérilité. Paris, Baillère, p. 133, médicaments excitants.

1747. Stenzel (G.). — *De cantharidibus et similibus quæ aphrodisdaca vocantur medicamentis*, Diss inaug., Vitterbergae.

1898. Tardif (E.). — Etude critique des odeurs et des parfums, leur influence sur le sens génésique. Thèse de Bordeaux.

1863. Trousseau (A) et Ridon. — Thérapeutique et matière médicale, Paris, 7e édit., art. Cantharides, t. I, p. 570 et art. Phosphore, t. II, p. 542.

1813. Virey (J.-J.). — Des médicaments aphrodisiaques en général. *Bullet. de pharmacie*, 5e année, t. V, p. 193 et suiv. *Traité de pharmacie* t. I, p. 115, t. II, p. 90.

1900. Witkowsky (G.-Y.). — La génération humaine, G. Steinhel, 3e édit., p. 190 et suiv.

1906. Wickersheimer (C.-A.-E.-V.). — La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance. Paris, *passim*.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 9

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre premier. — Premières civilisations 17
Chapitre II. — Civilisation grecque 19
Chapitre III. — Civilisation romaine 21
Chapitre IV. — Moyen Age 25
Chapitre V. — De la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle 29
Chapitre VI. — Le XIXe siècle 37

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre premier. — Médicaments aphrodisiaques d'origine animale. 41
Chapitre II. — Médicaments aphrodisiaques d'origine végétale 49
Chapitre III. — Le Phosphore 59
Conclusions 61
Index bibliographique 63

Bordeaux. — Imprimerie du Midi, E. Trénit, 91, rue Porte-Dijeaux.